

Procédure de migration des bases de Visial 2010 vers Visial 2011

Lorsque l'utilisateur souhaite ouvrir sur Visial 2011 une base créée initialement sous Visial 2010, il lui suffit de créer un nouveau lien **Fichier/Gestion des bases/ Nouveau lien** vers sa base Visial 2010 et d'ouvrir la base.

Visial affiche alors le message « Veuillez créer un répertoire de destination pour la base migrée sur Visial 2011 ». Créer un répertoire de destination à l'aide de l'explorateur Windows. Le répertoire sur lequel figure la base Visial 2010 n'est donc pas modifié et Visial 2011 recopie tout son contenu dans le nouveau répertoire créé.

Visial affiche alors le message suivant :

« Le nouveau répertoire de votre base sur Visial 2011 est ..., la modification de la structure des données de Visial va démarrer, cela peut prendre quelques minutes ». A ce moment la base contenue dans le nouveau répertoire est transformée dans le nouveau format.

Visial ouvre ensuite la liste des simulations contenues dans le module **Gestion des simulations**. Il suffit d'ouvrir la simulation souhaitée.

La migration dans la nouvelle version reprend à l'identique l'ensemble des données existantes dans la base Visial 2010.

La base migrée sous Visial 2011 donnera **exactement les mêmes résultats** que sa base d'origine sous Visial 2010 à une exception près : le calcul des diminutions de loyers dues aux cessions et démolitions non-identifiées, pour lesquelles l'indexation n'est pas la même dans les deux versions (celle de la version 2011 étant plus juste). Dans ce cas, des différences pourront ressortir à la fois pour ces diminutions de loyers mais aussi pour les pertes des loyers et de charges dues à la vacance, qui sont directement calculés à partir des loyers.